



COMMUNE DE PRÉVONLOUP

Préavis n° 01-2025 au Conseil général

Comptes 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2024 de la commune de Prévonloup.

Les comptes 2024 de la commune de Prévonloup se présentent comme suit :

Total des charges	CHF	799'405.00
Total des revenus	CHF	833'914.46
Prélèvement sur réserves	CHF	31'787.02
Attribution aux réserves	CHF	148.45
Prélèvement sur provision	CHF	54'421.80
Attribution à provision	CHF	30'000.00
Amortissements patrimoine administratif	CHF	40'000.00
Amortissements patrimoine financier	CHF	0.00
Excédent de revenus	CHF	34'509.46

Le budget 2024 prévoyait un excédent de charges de CHF 45'826.45, les revenus sont supérieurs au budget malgré une mauvaise surprise au niveau des impôts.

1. Préavis bouclés lors de l'exercice 2024

03-2024 – Remplacement des fenêtres du collège

Montant du préavis : CHF 22'000.00 amendé à CHF 33'000.00

Montant final : CHF 19'033.17

Montant prélevé sur le fond de réserve pour investissements futurs (Bilan 9281.1)

Ce préavis est clôturé.

04-2024 – Fontaine route de Romont

Montant du préavis : CHF 15'000.00

Montant final : CHF 12'753.85

Montant prélevé sur le fond de réserve pour investissements futurs (Bilan 9281.1)

Ce préavis est clôturé

2. Détails des différences au budget

1 – Administration

Aucunes remarques

2 – Finances

21 - Impôts – charges

- Défalcation d'impôts de CHF 7'232.93

21 – Impôts – Revenus

Nous avons reçu une mauvaise nouvelle concernant les revenus liés aux impôts sur le revenu et la fortune. Plusieurs taxations provisoires de contribuables, notamment pour l'année 2015 et les suivantes, ont été finalisées récemment. Il en ressort que la part communale finalement attribuée est nettement inférieure à ce qui avait été estimé, principalement en raison d'un seul contribuable.

Au total, la différence s'élève à 174'503.91 CHF.

Ce montant, qui nous avait été versé en acompte au fil des années concernées, a malheureusement été déduit en une seule fois des revenus fiscaux 2024.

La Municipalité déplore vivement le délai important pris par le Canton pour finaliser ces taxations. Malheureusement, nous n'avons aucun levier d'action pour corriger cette situation.

Des revenus exceptionnels améliorent un peu le comptes impôts :

Droits de mutations : CHF 35'586.10

Impôts succession et donation : CHF 41'994.50

Gains immobiliers : CHF 65'312.05

Ces gains exceptionnels influencent le calcul du décompte final de la cohésion sociale.

22 – Service financier – charges

- Intérêts des dettes, budget CHF 16'100.00, charges réelles CHF 11'315.50
- Attribution à provision sur débiteurs pour CHF 30'000.00 sur conseil du fiduciaire

La mauvaise surprise liée aux revenus fiscaux a considérablement réduit la valeur de notre point d'impôt. Cette baisse a un effet direct sur le calcul de la péréquation : en conséquence, les montants participation au titre de la péréquation sont moins élevés que prévu (budget CHF 101'576.00, décompte provisoire : CHF 66'534.00).

Décompte de péréquation 2023, charges de CHF 24'400.00.

22 – Service financier – revenus

Même explication que ci-dessus, retour de la péréquation plus élevé que prévu (budget CHF 141'228.00, décompte provisoire : CHF 201'993.00).

Reprise de provision de CHF 24'400.00 pour compenser le décompte final de péréquation 2023.

3 – Domaines et bâtiments**352 – Collège – Charges**

- Collège achat de mobilier
 - o Achat de nouveaux verres pour la salle communale : CHF 519.95
 - o Écran et projecteur pour la salle communale : CHF 1'153.80
- Entretien (principales dépenses)
 - o CHF 19'033.17 – Fenêtres collège (préavis 03-2024)
 - o CHF 2'686.30 – Pose radiateur local pompiers
 - o CHF 1'083.65 – Changement de la hotte de cuisine appartement

352 – Collège – Revenus

- Prélèvement Bâtiment collège : CHF 19'033.17 – fenêtres collège, prélèvement au fond de réserve générale (Bilan 9281.1).

4 – Travaux**43 – Routes - Charges**

CHF 14'060.35 pour la pose de 2 grilles spéciales de traversée de chemin béton, ces grilles ont été posées dans le but d'essayer d'éviter les dégâts en cas d'orage que nous avons subi régulièrement ces dernières années.

Ces frais d'entretien des routes couplé à la situation exceptionnelle de baisse du point d'impôt nous permettra de toucher un retour des dépenses thématiques d'environ CHF 19'000.00.

45 – Ordures ménagères et déchetterie – Charges

L'augmentation de la taxe déchets nous permet d'approcher de l'autofinancement, le taux de couverture est pour 2024 de 91%, nettement mieux.

46 – Réseaux d'égouts, d'épuration - Charges

- Attribution au fonds affectés de CHF 148.45

5 – Instruction publique et cultes**51 – Enseignement**

Comme indiqué dans le préavis du budget, l'amortissement extraordinaire lié au nouveau collège primaire de Lucens n'a pas été activé vu que l'augmentation du plafond d'endettement de l'association a été validé par toutes les communes (Prévonloup : préavis 02-2023), la facture finale est donc moins élevée.

6 – Police**61 – Corps de police**

- La modification de la valeur du point d'impôts influence à la baisse la facture policière (moins CHF 6'285.00).

61 – Corps de police – Charges

- CHF 2'826.00 – Solde année précédente (2023).

61 – Corps de police – Revenus

- CHF 2'826.00 – Reprise de provision pour compenser le solde 2023.

7 – Sécurité sociale**72 – Cohésion sociale cantonale**

Le montant final de la cohésion sociale est influencé à la baisse par le point d'impôt plus bas mais à la hausse pour les 50% du montant des droits de mutation et des gains immobiliers, finalement notre facture cohésion sociale est augmentée de CHF 38'761.00.

72 – Cohésion sociale cantonale – Charges

- Solde année précédente (2023) : CHF 27'195.80

72 – Cohésion sociale cantonale – Revenus

- CHF 27'195.80 – Reprise de provision pour compenser le solde 2023.

8 – Services industriels**81 – Service des eaux**

Le service des eaux n'est pas autofinancé (environ 6'000 CHF de déficit), légalement il devrait l'être. Le passage à MCH2 en 2027 nous obligera à autofinancer ce compte afin d'éviter d'avoir un fond affecté négatif (règle MCH2), MCH2 nous permettra aussi de revoir la durée d'amortissement, nous l'avons fixée à 30 ans dans le préavis (01-2020), MCH2 définit les durées d'amortissement selon leur classification (60 ans pour les conduites d'eau potable).

Ce problème d'autofinancement avait été laissé de côté en espérant avancer rapidement dans les discussions avec Lovatens et Dompière, malheureusement ce n'est pas le cas et le dossier

n'avance pas ou très peu, la municipalité est attentive au problème et fera le nécessaire pour obligatoirement autofinancer ce compte d'ici 2027 en adaptant les taxes d'abonnement et/ou le prix de l'eau.

3. Bilan

ACTIFS

9141 – Ouvrages génie civil

Solde à amortir de la partie route du préavis 01-2020 : CHF 479'992.55 (- CHF 30'000).

9144 – Installations S.I.

Augmentation du compte 9144.1 Mise à jour du PDDE + Étude régionale eau (Préavis 01-2019) pour un montant de CHF 4'133.25

Solde à amortir de la partie eau du préavis 01-2020 : CHF 240'007.45 (- CHF 10'000).

PASSIFS

9259 Passifs transitoires

Prélèvement sur provision Péréquation et cohésion sociale pour un total de CHF 54'421.80.

9280 Fonds de réserves recettes affectées

Augmentation du fond de réserve réseau égout, épuration pour un montant de CHF 148.45.

9282 Fonds de réserve

Prélèvement sur le fond d'investissements futurs (9282.1) pour un total de CHF 31'787.02.

Augmentation de la réserve sur débiteurs (9282.21) de CHF 30'000.00.

Les comptes 2024 de la commune de Prévonloup ont été contrôlés le 5 mai 2025 par monsieur Valmir Haxhosaj de la Fiduciaire Favre Révision SA.

4. Conclusion

La Municipalité demande au Conseil général d'approuver les comptes 2024 de la commune de Prévonnoloup.

La Municipalité vous remercie à l'avance et vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Prévonnoloup,

- vu le préavis municipal n° 01-2025,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'approuver les comptes 2024 de la commune de Prévonnoloup.

Le municipal responsable : Alain Michel

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 12 mai 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



Alain Michel



La secrétaire :



Marie Rossier

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	101'318.57	526.00	99'687.40		91'974.22	625.00
10	Autorités	29'152.38	526.00	26'000.00		26'866.06	625.00
101	Conseil communal	3'772.92		4'000.00		3'628.03	
102	Municipalité	25'379.46	526.00	22'000.00		23'238.03	625.00
11	Administration	69'479.19		70'697.40		62'658.16	
15	Affaires culturelles, loisirs	2'687.00		2'990.00		2'450.00	
2	FINANCES	146'654.29	639'324.74	124'286.00	517'428.00	292'198.77	884'806.60
21	Impôts	10'333.03	409'541.74	3'150.00	373'200.00	8'689.38	566'018.10
22	Service financier	136'321.26	229'783.00	121'136.00	144'228.00	133'509.39	318'788.50
23	Amortissements, réserves non ventilées					150'000.00	
3	DOMAINES ET BATIMENTS	53'832.85	61'087.37	29'657.00	42'880.00	67'649.25	58'728.70
31	Terrain		7'025.05		7'000.00		7'025.05
32	Forêts	1'498.10	1'299.15	2'600.00	2'000.00	1'630.91	2'015.40
35	Bâtiments communaux	52'334.75	52'763.17	27'057.00	33'880.00	66'018.34	49'688.25
351	Abri P.C.	1'167.40	5'400.00	705.00	5'400.00	663.00	5'400.00
352	Collège	51'167.35	44'963.17	26'352.00	26'080.00	65'355.34	41'888.25
353	Hangar de voirie		2'400.00		2'400.00		2'400.00
4	TRAVAUX	115'912.55	52'682.40	86'550.00	34'450.00	91'822.85	43'054.20
43	Routes	49'734.46		39'300.00		35'441.88	
44	Parcs, promenades, cimetières	24'060.19	12'753.85	5'800.00		5'511.97	
45	Ordures ménagères et déchetterie	24'968.35	22'779.00	27'000.00	20'000.00	29'050.05	21'235.25
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	17'149.55	17'149.55	14'450.00	14'450.00	21'818.95	21'818.95

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	144'440.58		167'935.05		133'973.90	
51	Enseignement	137'414.30		160'805.05		125'864.55	
54	Orientation professionnelle	312.30		300.00		290.85	
58	Temples et cultes	6'713.98		6'830.00		7'818.50	
6	POLICE	23'644.00	4'328.00	28'275.00	1'250.00	28'113.70	10'009.55
60	Administration		65.00				7'618.00
61	Corps de police	12'399.00	2'826.00	15'858.00		16'510.00	108.00
62	Contrôle des habitants	868.10	1'437.00	800.00	1'250.00	1'627.90	2'283.55
65	Défenses contre l'incendie	7'186.45		7'965.00		6'594.05	
66	Protection civile	3'190.45		3'652.00		3'381.75	
7	SECURITE SOCIALE	158'829.66	27'195.80	94'244.00		185'562.35	9'378.00
71	Service social	22'553.86		23'925.00		25'728.95	
72	Cohésion sociale cantonale	136'275.80	27'195.80	70'319.00		159'833.40	9'378.00
8	SERVICES INDUSTRIELS	54'772.50	48'770.15	58'500.00	47'300.00	63'279.19	55'165.10
81	Service des eaux	54'772.50	48'770.15	58'500.00	47'300.00	63'279.19	55'165.10
Total charges		799'405.00		689'134.45		954'574.23	
Total revenus			833'914.46		643'308.00		1'061'767.15
Excédent charges				45'826.45			
Excédent revenus			34'509.46				107'192.92

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
9	BILAN	2'018'224.46	2'018'224.46	2'014'086.73	2'014'086.73		
91	ACTIF	2'018'224.46		2'014'086.73			
910	DISPONIBILITES	664'303.22		583'351.73			
9100	Caisse	2'716.29		3'194.70			
9101	Compte de chèque postaux	634'431.46		541'676.16			
9102	Banques	27'155.47		38'480.87			
911	DEBITEURS	329'374.24		410'407.82			
9112	Impôts à encaisser	282'037.64		357'829.27			
9115	Débiteurs	47'336.60		52'578.55			
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	134'500.00		134'500.00			
9120	Titres & placements	2'000.00		2'000.00			
9123	Terrains & bâtiments	132'500.00		132'500.00			
913	ACTIFS TRANSITOIRES	96'720.10		56'633.53			
9139	Actifs transitoires	96'720.10		56'633.53			
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	783'834.90		819'701.65			
9141	Ouvrages génie civil	479'992.55		509'992.55			
9143	Bâtiments & constructions	2.00		2.00			
9144	Installations S.I.	266'840.35		272'707.10			
9145	Forêts	37'000.00		37'000.00			
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	9'492.00		9'492.00			
9153	Titres & papiers-valeurs	9'492.00		9'492.00			
92	PASSIF		2'018'224.46		2'014'086.73		
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		700'000.00		700'000.00		
9221	Emprunt par obligation simple		700'000.00		700'000.00		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		75'177.04		104'042.20		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
9259	Passifs transitoires		75'177.04		104'042.20		
928	FONDS DE RESERVE		419'519.70		421'158.27		
9280	Fonds rés. recettes affectées		57'839.97		57'691.52		
9282	Fonds de réserve		361'679.73		363'466.75		
929	CAPITAL		823'527.72		788'886.26		
9290	Capital		823'527.72		788'886.26		